Etablissements de santé : feu vert sous conditions au rachat de Hexagone Santé Méditerranée par Elsan

Publié le 28 février 2020

Au terme d'une large consultation des opérateurs du secteur (tests de marché, sondage auprès des médecins libéraux, auditions), l'Autorité a identifié sur les marchés de l'offre de soins et de la mise à disposition d'infrastructures aux praticiens libéraux, trois principaux risques d'atteinte à la concurrence.

En réponse à ces risques d'atteinte à la concurrence, Elsan a pris des engagements mixtes mêlant un volet structurel et un volet comportemental qui, tout en permettant de répondre aux problèmes de concurrence identifiés, préservent les gains d'efficacité pour les patients liés au regroupement de l'activité de la clinique Kennedy sur les sites nîmois de HSM.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

du 28 février 2020

Consulter le communiqué de presse